

# Le plan eau pour les DOM et Saint Martin : Objectifs, bilan, perspectives Quelle orientation pour la Guyane ?

**Alby SCHMITT**  
**Coordonnateur national du plan eau DOM**  
**Conférence régionale de l'eau Guyane**  
**11 décembre 2018**



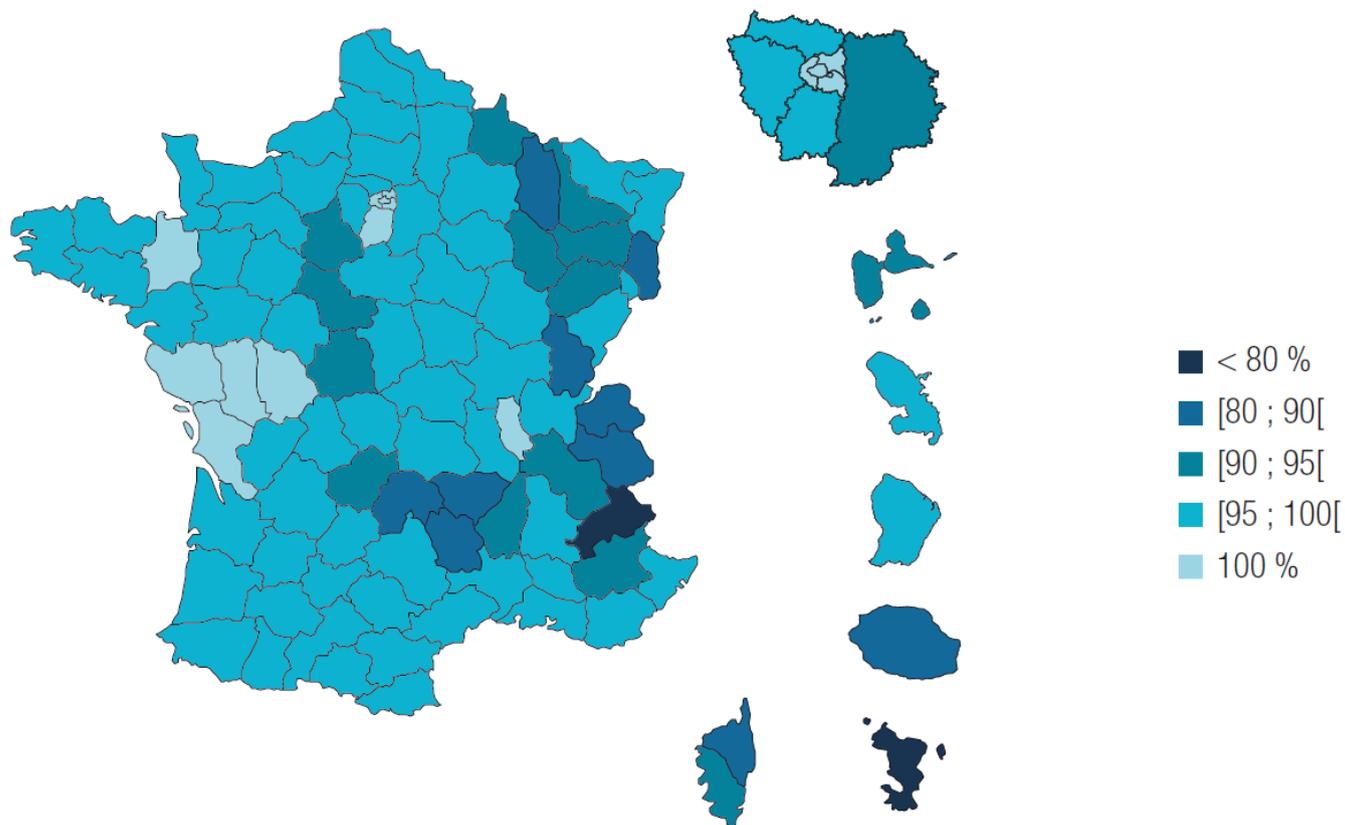
# L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est...

- **un droit reconnu internationalement !**
  - Qui fait l'objet d'un suivi et d'un rapportage dans le cadre des ODD (objectifs de développement durable)
- **Un préalable à tout programme de santé**
  - Un risque sanitaire majeur (maladies hydriques):
    - si l'accès n'est pas assuré à toute la population,
    - si la qualité des systèmes est chroniquement insuffisante
- **Un secteur économique majeur**
  - 60 emplois permanents par tranche d'investissement de 10 M€/an
  - Des emplois durables dans le fonctionnement
- **Et pourtant, rarement dans les priorités politiques...**

# Qualité bactériologique de l'eau potable, 2015

## CARTE 1

### Proportion de la population desservie par une eau de bonne qualité bactériologique, en 2015



**Champ** • France entière.

**Source** • Base nationale de données SISE-Eaux (ministère chargé de la Santé).

# Plan eau DOM : rappel des constats

- **Des faiblesses récurrentes dans les DOM...**
  - Renouvellement et entretien des réseaux,
  - Niveau de performances techniques (qualité de l'eau, taux de fuites...) et financières (facturation, taux d'encaissement, charges de fonctionnement ...)
  - Fonctions de maîtrises d'ouvrage (programmation investissements, tarification sociale...)
- **... aux conséquences majeures**
  - Pour les autorités organisatrices : capacités d'autofinancement faibles ou négatives, prix de l'eau, cercle vicieux (acceptation à payer...), difficulté de répondre aux besoins
  - Pour les usagers ! risque sanitaire, continuité du service, prix de l'eau, ...
  - Pour les financeurs : subventions engagées mais non consommées (AFB !, mais pas que), lignes de crédit non utilisées (CdC, AFD)
  - Risque de contentieux européen

■ **(Des constats souvent peu différents de l'Hexagone)**

# Rappel PEDOM : un questionnement de la maîtrise d'ouvrage

- **Un questionnement sur la gouvernance, l'organisation**
  - *intercommunalité large pour AEP, mutualisation ressource/production/transports*
  - amélioration du pilotage des opérateurs
- **Un questionnement des performances techniques**
  - Redéfinition des priorités **pour un service de qualité et durable**
  - Organisation interne, ressources humaines, gestion financières
- **Un questionnement des capacités d'autofinancement** pour relancer les investissements (accès aux subventions et aux emprunts)
  - Comment l'eau peut payer l'eau ? (Amélioration des recettes : tarification, y.c. sociale, comptage, facturation, encaissements / maîtrise des dépenses)
- **Ne plus investir ni financer à l'aveugle**
- **Connaître ses besoins et trouver le meilleur chemin pour y répondre**

# Plan eau DOM : rappel de ses 2 piliers locaux

- **La conférence régionale : se mettre d'accord pour penser l'avenir**
  - **sur les priorités** (techniques, organisationnelles), les planifier dans le détail (documents stratégiques, mais aussi schémas directeurs, plans d'action... )
  - **entre financeurs** (subventions et emprunts) **et entre financeurs et collectivités** compétentes sur les conditions et critères d'intervention
- **Des contrats de progrès « gagnant-gagnant »**
  - Un engagement de progrès pour les AO sur les performances techniques et financières des services (facilitées par des audits, formations...)
    - **MAIS PAS QUE : REpondre d'abord aux besoins**
  - Un business plan soutenable (investissements raisonnés/planifiés et adaptés aux capacités d'autofinancement)
  - Des financements en contrepartie d'atteinte des performances
- **Un double dividende pour les AO et les financeurs**
- **AO : d'abord répondre aux besoins**

## Plan eau DOM : Bilan rapide

- **16 conférences régionales (et 6 documents stratégiques)**
- **3 contrats de progrès (Mayotte, Marie Galante, CA de Fort de France)**
  - 5 contrats en cours de signature et 9 autres pouvant être signés en 2019
  - 4 formations « Parcours eau DOM », journées techniques....
- **Un accompagnement des investissements**
- **(...)**
- **Mais surtout des déclinaisons du PEDOM et des formats de CP très variables d'un DOM à l'autre, fonction des besoins identifiés !**
- **A ce jour, pas de sujet d'insuffisance des financements ni de tarissement**
- **Un mot clé : s'adapter aux besoins des territoires**

# Plan eau DOM : un léger retard sur la **Guyane** (une chance... ?)

- **Un travail de fond est en cours qui ne doit parfois rien au PEDOM...**
  - Travail de l'OEG : inventaire des réseaux, mutualisations (conduite d'opération..)
  - Préparation du CP pour CACL, du transfert de compétences pour Ccommunes
  - Travail des EPCI, des communes, mais surtout ..
- **Des questionnements en suspens, prémisses à la définition des besoins**
  - Quel niveau de service dans les agglomérations vs les écarts ?
    - Quel prix du service correspondant ?
  - Quelle échelle de mutualisation la plus adaptée ? (département, interco, commune, voire infracommunal = centre de peuplement)
    - Pour l'exploitation des réseaux, des équipements... pour réfléchir à certaines solutions techniques, organisationnelles ou financières
    - Pour la programmation des investissements
    - Pour le contrôle des DSP (1 seul opérateur ou presque), la conduite d'opération

■ **Penser l'avenir**

# Plan eau DOM : un léger retard sur la **Guyane** (une chance... ?)

- **Une accélération de la mobilisation nécessaire et urgente**
  - Dans la définition des besoins par les décideurs
  - Dans l'élaboration des CP (délibération + rédaction TdR, signature avant fin 2019 ?)
- **Questions clé des Contrats de Progrès**
  - Comment assurer un accès à l'eau potable et un assainissement pour tous ?
    - Quelle qualité de service et à quel prix ? (15/20 % de la population sans accès à l'eau)
    - Quels moyens/outils financiers, juridiques, fonciers, sociaux (tarifs, aides) ?
  - Préparer le transfert de compétence (*pour les communes hors CACL*)
    - Etre prêtes en 2025 ? (calendrier de travail)
    - Identifier les blocages qui ne pourront être traités dans le cadre actuel ? (évolution possible du cadre suite à crash test ?)
    - Converger au sein des CC sur les modes de travail et de décision ?
- **Comment associer les EPCI aux CP communaux ?**
- 9 ■ **Quel bénéfice tirer de l'expérience CACL ?**

# Plan eau DOM : un léger retard sur la **Guyane** (une chance... ?)

- **Questions clé de la conférence des acteurs**
  - Comment appuyer les territoires dans leur questionnement ?
    - Mutualiser la recherche de réponses au questionnement, développement d'outils ?
    - Organiser le retour d'expériences ?
  - Comment appuyer opérationnellement les territoires ?
    - Mutualisations à l'échelle de la Guyane ? AMO, maîtrise d'oeuvre, contrôle d'affermage, montage des projets ?
  - Comment appuyer financièrement les territoires ?
    - Influence sur orientations du contrat de convergence, des PO FEDER... utilisation de l'octroi de mer sur la distribution d'eau ?
  - Faire le lien avec les autres politiques dont aménagement, urbanisme (SAR, PLU...) et AEP/AEU
    - => Quid du SARAEP ?

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION !**